

Demande de subvention - Dispositifs techniques

Par la présente, je présente ma demande pour l'obtention d'aides financières en matière de l'utilisation rationnelle de l'énergie et de la mise en valeur des énergies renouvelables.

Informations sur le demandeur

Nom :

Prénom :

Rue et numéro :

Code postal : L-

Localité :

Téléphone :

E-mail :

Banque :

Compte : IBAN LU

Prière de cocher la ou les rubrique(s) valable(s) et de soumettre la demande avec les pièces à joindre à l'Administration communale.

INSTALLATION DE DISPOSITIFS TECHNIQUES AYANT RECOURS AUX ÉNERGIES RENEUVELABLES, SUBVENTIONNÉE PAR L'ÉTAT	MONTANT ACCORDÉ
Installation solaires photovoltaïques	Voir barème
Autres	20 % de la subvention étatique

COLLECTE EAU DE PLUIE	MONTANT ACCORDÉ
Installation d'un système de collecte et l'utilisation subséquent des eaux pluviales	20 % de la subvention étatique

Date d'acquisition ou de réalisation des mesures d'assainissement :

Pour les installations photovoltaïques, les subventions sont allouées selon le barème suivant. Ce barème est valable tant que l'aide étatique s'élève à 20 % du montant investi hTVA.

PUISSANCE INSTALLÉE (EN kWc)] 0;4]</th <th>]<!--4;5]</th--><th>]<!--5;6]</th--><th>]<!--6;7]</th--><th>]<!--7;8]</th--><th>]<!--8;9]</th--><th>]<!--9;10]</th--></th></th></th></th></th></th>] 4;5]</th <th>]<!--5;6]</th--><th>]<!--6;7]</th--><th>]<!--7;8]</th--><th>]<!--8;9]</th--><th>]<!--9;10]</th--></th></th></th></th></th>] 5;6]</th <th>]<!--6;7]</th--><th>]<!--7;8]</th--><th>]<!--8;9]</th--><th>]<!--9;10]</th--></th></th></th></th>] 6;7]</th <th>]<!--7;8]</th--><th>]<!--8;9]</th--><th>]<!--9;10]</th--></th></th></th>] 7;8]</th <th>]<!--8;9]</th--><th>]<!--9;10]</th--></th></th>] 8;9]</th <th>]<!--9;10]</th--></th>] 9;10]</th
SUBSIDE COMMUNAL (EN % DU COÛT D'INVESTISSEMENT hTVA)	30 %	25 %	20 %	15 %	10 %	6 %	3 %
PLAFOND (PAR kWc)	750,-€	625,-€	500,-€	375,-€	250,-€	150,-€	75,-€

Les conditions d'octroi sont les suivantes :

Pièces à joindre :

1. Attestation de la subvention de l'État
2. Pour les installations photovoltaïques : Notification de fin des travaux

La subvention est accordée une fois par ménage pour le même type d'installation dans le même immeuble.

La subvention est sujette à restitution si elle a été obtenue par suite de fausses déclarations ou de renseignements inexacts.

Les subventions sont accordées pour les acquisitions faites et les équipements réalisés à partir du 1^{er} janvier 2022.

Les demandes doivent être faites à l'administration communale dans les six mois suivant la réception de la confirmation de l'octroi d'une subvention étatique relative aux installations et équipements visés.

L'administration se réserve le droit de demander toute pièce supplémentaire qu'elle juge nécessaire pour pouvoir vérifier le respect des conditions prévues pour l'octroi de la subvention.

Je, soussigné(e), déclare exacts les renseignements portés sur ce formulaire.

Lieu & date :

Signature

Réservé à l'Administration

Date d'entrée :

Calcul de la subvention :

Subvention

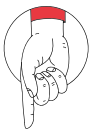
ACCORDÉE montant (€) :

REFUSÉE motif :

Article budgétaire : 3/532/648120/99002

Steinfort, le

Signature



Formular auf DE



EN form

Les informations recueillies dans le présent formulaire sont nécessaires dans le cadre de votre demande de « Demande de subvention - Dispositifs techniques ». Ces informations à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé qui est nécessaire pour le traitement de votre demande. Le seul destinataire des informations est la Commune de Steinfort. Elles sont enregistrées dans notre système informatique pendant la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ou si longtemps que la législation nous oblige de les garder.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à vos données. Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données, le droit de déréférencement de vos données et le droit de contester une décision prise sur base de processus automatisés. De plus, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de la protection des données (CNPD) si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la loi.

Pour exercer l'un de vos droits, ou retirer votre consentement au traitement de vos données, vous pouvez vous adresser par courrier au délégué à la protection des données de la Commune de Steinfort: dpo@steinfort.lu, ou par courrier recommandé à:

DPO - Commune de Steinfort 4, Square Patton L-8443 Steinfort

En soumettant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles soient traitées dans le cadre du traitement de votre demande « Demande de subvention - Dispositifs techniques ».